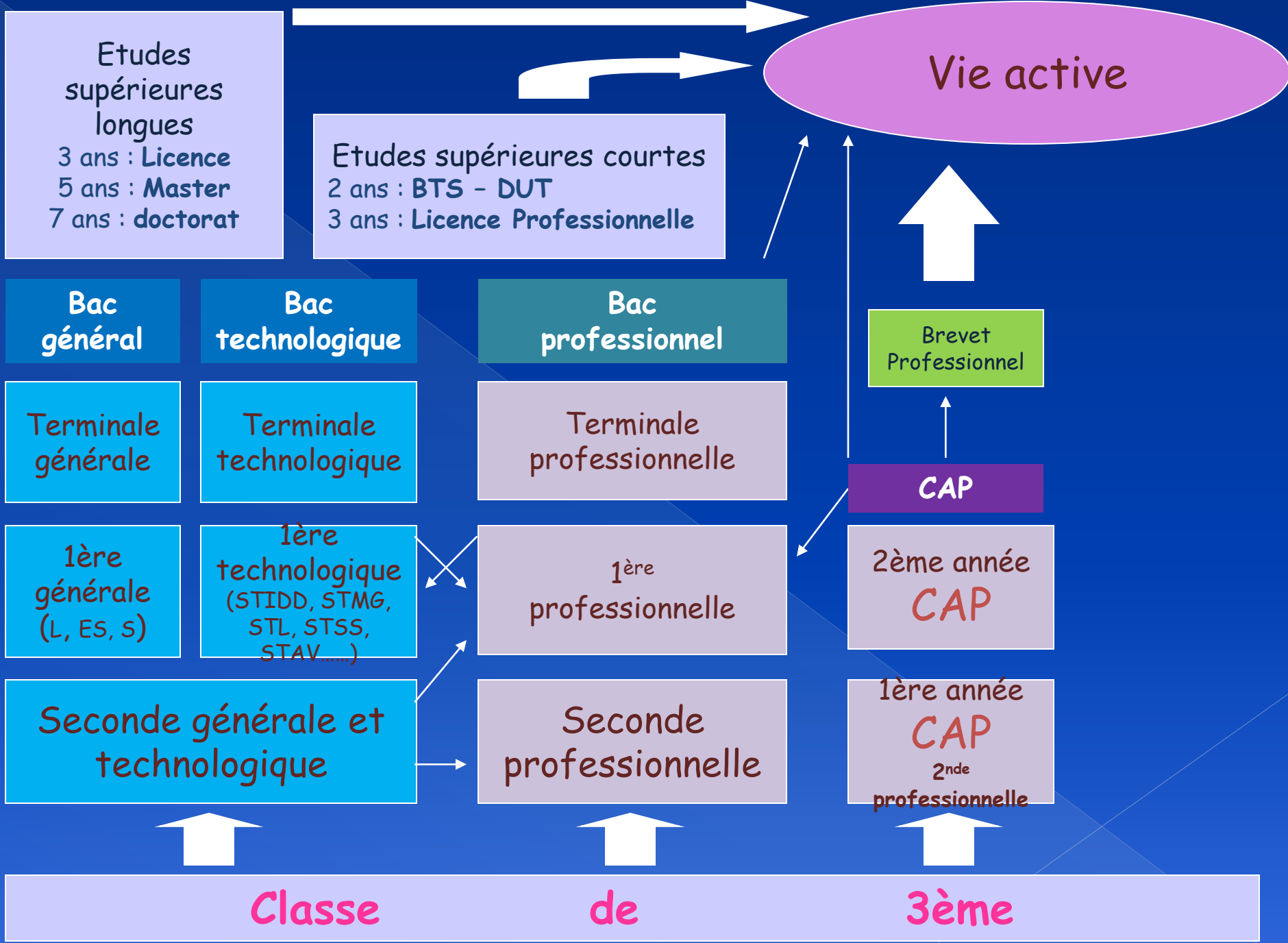


Deux grandes voies d'orientation après la 3ème !

- ⦿ La voie générale et technologique
- ⦿ La voie professionnelle

Il n'y a pas de « bonne voie », il y a des
voies!

Ce qui compte : choisir celle dans laquelle
votre enfant va avoir envie de s'investir!



La 2 Pro : « menu »

Au programme : enseignement général et professionnel.

L'enseignement général :

15 à 20 heures par semaine.

Vous allez retrouver des matières familières comme le français, les maths, l'histoire-géographie, les langues vivantes

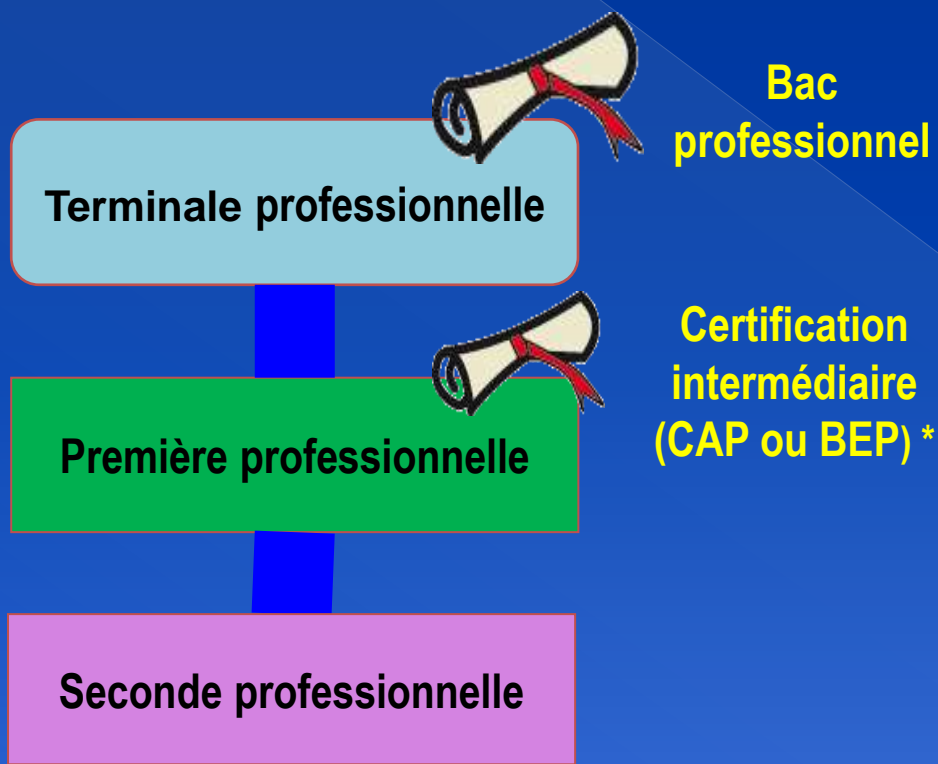
L'enseignement professionnel :
15 à 20 heures par semaine.

- L'enseignement professionnel théorique : ce sont les connaissances nécessaires aux métiers. Par ex : dessin industriel, étude de construction, droit, économie...

- L'enseignement professionnel pratique : vous allez vous exercer à la réalisation de tâches professionnelles en apprenant les gestes nécessaires, l'utilisation des machines, le respect des consignes et des règles de sécurité, etc...

En plus de ces cours, s'ajoutent des périodes de formation en entreprise de 3 à 8 semaines.

L'organisation des parcours de formation et certification



⇒ Les jeunes qui préparent un baccalauréat professionnel en 3 ans se présentent, en cours de cursus, aux épreuves d'une certification intermédiaire de niveau V.

⇒ Il s'agira, selon le baccalauréat préparé, soit d'un BEP rénové (cas le plus fréquent) soit d'un CAP.

* En CCF (Contrôle Continu en Formation – Enseignements généraux et professionnels)

Domaines professionnels par établissement

LP Henri Dunant :

Ouvrages du bâtiment option métallerie

Ouvrages du bâtiment menuiserie
aluminium verre

Gestion administration

Accueil, relation clients et usagers

Réalisation en chaudronnerie

Métiers de la sécurité

LP Chevroliier :

Métiers de l'électricité et de ses
environnements connectés

Systemes numériques

Maintenance des équipements
industriels

Pilotage des lignes de production

LP Jean Moulin :

Technicien en installation des systèmes

énergétiques et climatiques

Technicien d'études du bâtiment

LP L. Ménard Trélazé:

Commerce

Vente

Métiers de l'électricité et de ses
environnements connectés

Marchandisage visuel

Domaines professionnels par établissement

LP Simone Weil La Roseraie :

Métiers de la mode

Accompagnement, soins et service à la personne

Hygiène, Propreté, Stérilisation

Cuisine, service brasserie

Agent technique en milieu familiale et collectif

LP Narcé Brain sur l'Authion :

Maintenance des véhicules et matériels

Carrosserie

Technicien bois menuiserie agenceur

Travaux publics

LP Le Fresne :

Aménagements paysagers

Productions horticoles

Technicien conseil- vente de produits et jardins

LP P. E Victor Avrillé :

Gestion administration

Commerce- Vente

Technique d'usage

Accueil, relation clients et usagers

LP L'Hyrôme :

Systèmes numériques

Agent polyvalent de restauration

La pré affectation en CAP et Bac Pro

les principes

- Un dossier avec un vœu unique est à rendre au collège fin avril, il précède la procédure d'affectation (voie pro uniquement)
- Dès la fin mai, la pré-affectation peut garantir une place sur un vœu d'orientation, aux élèves dont la candidature aura été retenue et qui confirmeront ce choix en juin
- Attention aux dates des tests des sélections spécifiques

BONUS de Pré affectation attribué en JUIN

Si décision d'orientation correspondante

Si maintien en vœu définitif

Possibilité de changer d'avis en juin

Qu'est ce que l'apprentissage ?

Contrat de travail entre : - un apprenti
- un employeur
- un C.F.A.

(Centre de Formation des Apprentis)



Il faut : - **Trouver un patron** → démarche de l'élève et de la famille

- **Avoir 16 ans ou 15 ans à la sortie d'une classe de 3ème**

- **nouvelle loi : avoir 15 ans avant le 1 septembre de l'année en cours (suivi au CFA jusqu'à la date anniversaire des 15 ans entre le 1er septembre et le 31 décembre de la même année)**

Faire les
procédures
d'orientation en
LP en parallèle

Formation : 1/4 du temps



Salaire : de 25 à 75% du SMIC